Image not found or type unknown

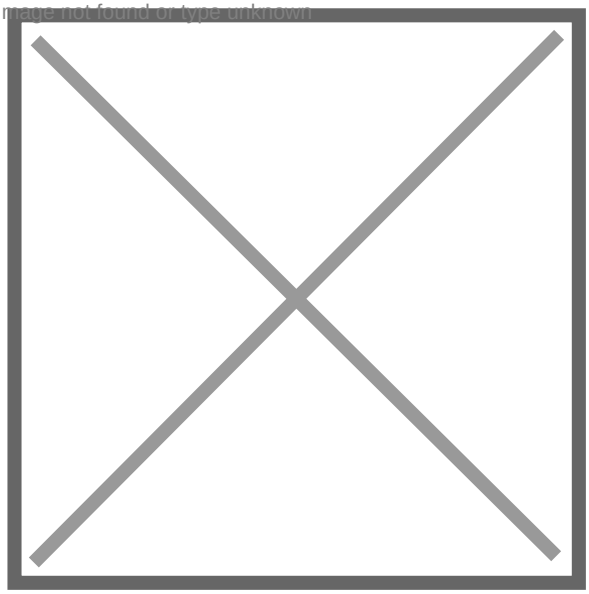

Obtenir la carte de séjours de 10ans

Par **amar**, le **13/12/2007** à **10:49**

salut, une Algérienne en france depuis plus de 5ans et j'ai une carte de séjours de vie privée et familiale d'un an renouvelable, j'ai poursuivi mes études à paris: j'ai eu une Licence, une maîtrse puis un Master2 d'économie obtenu en février 2007.Je travaille à tmps partiel. J'ai fait une demande de carte de 10 ans, mais malheureusement elle était rejetée parce que j'ai des moyens inssufisants! Mais c'est normal puisque j'étais étudiante au même temps (j'ai eu mes diplômes avec succès). Je voulais savoir si je peux contester cette décision et comment si c'est le cas? Merci à l'avance.

Par **Nedj**, le **12/02/2008** à **10:05**

Bonjour,

Votre demande de naturalisation a t elle été rejetée ou ajournée?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés